

- archéologique
- Un exemple d'occupation du sous-sol senlisien
- Le tumulus arasé de Rivecourt

SAINT-FRAMBOURG DE SENLIS

ETUDE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

Nicole BIANCHINA*

L'étude de Saint-Frambourg de Senlis n'avait, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucune monographie. Le chanoine Muller, l'abbé Pihan, E. Lefèvre-Pontalis, J.F. Broisse, L. Graves, M. Aubert et E. Woillez en ont parlé succinctement, et à l'occasion d'études d'ensemble sur Senlis ou sur le département de l'Oise (1). De plus tous ces auteurs affirment que la première pierre de Saint-Frambourg fut posée en 1177 par le roi Louis VII; or il s'agit là d'une interprétation du texte qui relate la cérémonie (2): le 15 mai 1177 eut lieu une exposition des reliques de la chapelle en présence du roi et d'un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques et laïcs, dans le but d'obtenir des aumônes pour réédifier l'église. Nulle part il n'est dit que Louis VII posa la première pierre à cette occasion. Il y a tout lieu de croire d'ailleurs, et l'analyse stylistique le démontrera, que la construction était déjà commencée à cette date. En dernier lieu, des fouilles ont été faites dans la chapelle en 1974 (3); elles ont permis la mise au jour, sous l'édifice gothique, d'un édifice antérieur, datant des environs de l'an 1 000. Ces fouilles ont été, jusqu'à présent, peu exploitées en ce qui concerne l'édifice pré-roman, et pas du tout pour l'édifice actuel.

Ce travail a donc pour objectif, à l'aide des découvertes récentes et d'une reconsidération des documents connus, de fournir une étude architecturale plus précise que celles existantes et une datation nouvelle.

INTRODUCTION

Le propos majeur étant l'étude de la collégiale St-Frambourg, on se bornera à replacer celle-ci dans le contexte senlisien, en abordant l'histoire régionale seulement à partir de la période carolingienne.

Pour les séquences chronologiques antérieures, le lecteur se référera à des ouvrages plus généraux sur l'histoire de Senlis (4).

Il suffit de dire que l'époque gallo-romaine légua à Senlis une enceinte fortifiée qui influa fortement sur le développement de l'espace bâti, et contribua certainement à sa notoriété à l'époque carolingienne. Cette enceinte devait être en état de jouer pleinement son rôle défensif — Charles-le-Gros n'encouragea-til pas l'effort de restauration des

enceintes urbaines pour résister aux raids vikings ? (5) puisque la ville abrita les reliques de St-Corneille de Compiègne (6) (Fig. 1).

Après l'élection, à Senlis, de Hugues Capet, en 987, grâce à l'intervention de l'archevêque de Reims Adalberon, le fief des comtes de Senlis passa dans la vassalité des Capétiens. La ville fit partie du domaine royal comme Paris, Poissy, Compiègne, Etampes et Orléans (7). Les édifices religieux anciens furent restaurés, de nouveaux furent entrepris : dès la fin du X° siècle la cathédrale fut agrandie et la reine Adélaïde fonda la collégiale St-Frambourg. La renaissance urbaine du XIº siècle provoqua de nouvelles fondations: Robert-le-Pieux fit reconstruire les éalises St-Pierre et St-Rieul situées dans le faubourg, la reine Anne-de-Russie fonda et dota l'abbaye St-Vincent. La poussée démographique du XII° siècle obligea Senlis à repenser son système défensif. Sous Philippe-Auguste une enceinte beaucoup plus importante fut édifiée. L'ancienne muraille, devenue sans valeur militaire, est réutilisée à des fins civiles. En particulier, son côté extérieur sert de support à des bâtiments parasitaires.

Entrecoupé de longues périodes de vicissitudes aux XIV, XV et XVI° siècles, le destin de Senlis se confondra, après la Révolution, avec celui de presque toutes les autres villes de France.

^{* 2,} rue Elie le Gallais - 92340 BOURG-LA-REINE.

HISTOIRE DE LA COLLEGIALE

Saint-Frambourg étant appelée à la fois chapelle royale et sainte chapelle, il convient en premier lieu de définir les termes. « Capella » était à l'origine le nom donné au petit oratoire dans lequel les rois mérovingiens conservaient la « capa » de saint Martin, qu'ils vénéraient particulièrement. Par extension, ce nom fut donné aux petits oratoires élevés sur un emplacement sanctifié par un miracle ou la présence d'un saint. Par la suite le terme désigna d'une façon plus générale des édifices de petites dimensions (8). La chapelle Saint-Frambourg est chapelle royale tout simplement parce que fondée par une reine et objet d'attention constante de la part des rois de France. Elle n'a jamais été église paroissiale : 12 chanoines y rendaient un culte particulier aux reliques de saint Frambourg et seule la famille royale assistait aux offices. La tradition des chapelles privées princières remonte aux premiers empereurs chrétiens, et nous savons que Constantin avait fait construire plusieurs oratoires dans l'enceinte de son palais, à Constantinople. Ces oratoires princiers, à la différence des sanctuaires ordinaires, abritaient le plus souvent un grand trésor de reliques, d'où leur nom de « sacra capella ». Ainsi, Saint-Frambourg abrita des reliques particulièrement nombreuses et réputées.

I. LE VOCABLE

a) La vie du saint.

Saint-Frambourg naquit à la fin du V° siècle en Auvergne. Son père, qui semble avoir été un grand seigneur arverne sous Clovis, lui fit donner une très bonne éducation et l'envoya à Paris, à la cour du roi Childebert, mais, désireux de quitter le monde, Saint-Frambourg se retira près d'Ivry-sur-Seine dans une grotte pour y méditer. Il vécut ensuite quelque temps au monastère fondé par Saint-Memin, à Micy, près d'Orléans. Sa réputation de sainteté et le don d'opérer des miracles attirèrent rapidement de nombreuses personnes autour de lui. Il repartit alors vivre en solitaire, dans le Maine. Par la suite quelques religieux se joignirent à lui. Il obtint de Saint

Innocent, évêgue du Mans, la permission de construire un monastère dans la forêt de Javron; en retour, l'évêque lui demanda d'évangéliser le pays et d'élaborer une nouvelle règle de vie monastique destinée à rétablir la discipline dans toutes les communautés religieuses du diocèse. L'année de sa mort n'est pas connue. Elle dut survenir dans le troisième quart du VI° siècle, le 15 août, comme l'indiquent deux Vie de saint Frambourg sans préciser l'année (9). Ses reliques furent honorées pendant trois siècles à Saint-Fraimbault de Lassay, dans la Mayenne, puis elles furent transportées à Senlis, à l'exception du chef qui resta à Lassay. En 1675, la paroisse d'Ivry-sur-Seine obtint de l'évêque de Senlis et des chanoines de la chapelle Saint-Frambourg une partie des reliques du Saint (10). A la Révolution, presque toutes les reliques vénérées dans les diverses églises de Senlis furent enterrées ensemble contre le mur du cimetière (11). Elles furent exhumées en 1854, placées dans une châsse, et déposées dans la cathédrale de Senlis.

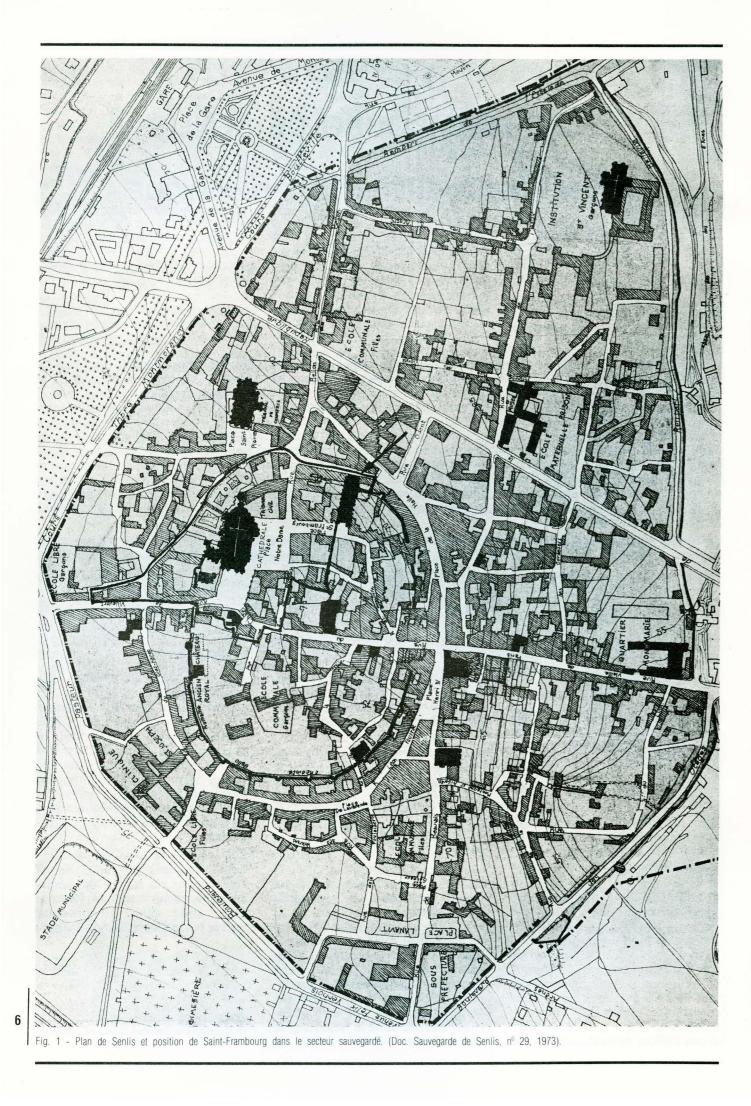
b) Hypothèses concernant le transfert des reliques de saint Frambourg à Senlis.

Il paraît surprenant de trouver un saint, relativement peu connu, et avant vécu en solitaire dans le Maine, patron d'une chapelle de Senlis. Le témoignage le plus ancien que nous possédions sur l'origine de la chapelle Saint-Frambourg de Senlis est celui d'Helgaud (12), moine de Fleurysur-Loire au temps de l'abbé, Gauzlin. Dans sa Vie du roi Robert (13), Helgaud rapporte que la reine Adélaïde, femme d'Hugues Capet, fit construire une église en l'honneur de saint Frambourg, à Senlis, la dota généreusement et y installa douze clercs (14) (pièce justificative nº 1). Le texte ne précise pas depuis quand les reliques se trouvaient à Senlis, ni comment elles y étaient parvenues. Ce n'est qu'à partir du milieu du XVII^e siècle que plusieurs hypothèses ont été émises sur les raisons, et la date, du transfert des reliques de Saint-Frambourg à Senlis. Selon la première hypothèse, les religieux qui les possédaient les auraient apportées à Senlis pour les soustraire aux pillages normands (15). Mais

pourquoi à Senlis précisément? Peut-être parce que la ville, protégée par son enceinte, leur semblait un abri sûr (16). Certains commentateurs émettent aussi l'hypothèse qu'un comte de Senlis, ayant combattu aux côtés d'un comte du Maine, aurait demandé en récompense le corps de saint Frambourg (17), celui de saint Bômer et un doigt de saint Julien, premier évêque du Mans (18). La troisième version attribue à Adélaïde le mérite d'avoir envoyé chercher, dans le Maine, le corps du saint et les ornements dont il se servait (19). Il est alors permis de se demander pourquoi Adélaïde vénérait ce saint. Peut-être, tout simplement à cause de ses origines, puisqu'elle était la fille de Guillaume Tête d'Etoupes, duc d'Aquitaine (20). Si l'on admet les deux premières hypothèses, il faut situer le transfert des reliques à la fin du IX° siècle, les Normands ayant envahi le Maine à plusieurs reprises, de 866 environ à 873. Selon la troisième version la translation aurait eu lieu un siècle plus tard, c'est-àdire à la fin du X° siècle.

II. L'EDIFICE PRE-ROMAN

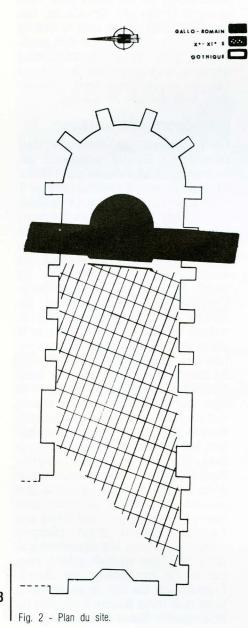
Le problème de l'arrivée des reliques à Senlis présente un intérêt dans la mesure où il nous oblige à nous demander s'il n'existait pas déjà, au IXº siècle, un édifice dédié à saint Frambourg, que la reine Adélaïde aurait fait restaurer ou réédifier. Si la chronique d'Helgaud ne donne aucune précision à ce sujet, la tradition fait remonter l'église Saint-Frambourg au temps de Charlemagne (21) et même à celui de Clovis (22), et la situe à l'emplacement d'un temple où était adorée la déesse Minerve (23): « ce temple était bâti dans l'enclos des murs de la cité, où maintenant selon aucun est l'église collégiale et chapelle royale de Saint-Frambault et se-Ion les autres (et le plus probable) où est en partie l'église Notre-Dame » (24). Nous ignorons si des raisons précises ont iamais autorisé à affirmer que Saint-Frambourg ait été bâtie sur l'emplacement d'un temple païen, et, à part les observations de J. Vaultier au XVI° siècle, rien ne milite en faveur de Saint-Frambourg. En fait, la seule certitude que nous ayons à propos de la chapelle Saint-Frambourg est



sa fondation à la fin du Xe siècle par la reine Adélaïde. La possibilité du réemploi d'un sanctuaire ayant fait partie d'un éventuel groupe épiscopal du Haut Moyen Age à Senlis, a pu être avancée (25) parce que les fouilles de 1974 ont montré que l'édifice d'Adélaïde était entièrement compris à l'intérieur de l'enceinte gallo-romaine (Fig. 2) et à une centaine de mètres de la cathédrale, alors que Saint-Pierre, Saint-Hilaire et Saint-Rieul avaient été édifiés en dehors des murs de la cité, comme ce fut l'usage, après que les fortifications des III° et IV° siècles aient considérablement réduit la superficie des villes (26). Les sondages effectués sous l'édifice d'Adélaïde n'ont révélé ni vestige de temple païen, ni remblai



Fig. 3 - Saint-Frambourg dans son site.



d'incendie d'un monument antérieur, mais seulement des débris gallo-romains, et rien qui permette de faire la jonction entre les III°-IV° siècles et le X°. Il faut donc en déduire, en opposition avec la tradition senlisienne, que l'édifice dont Helgaud rapporte la fondation n'a succédé à aucun autre.

En 1006, le roi Robert le Pieux donna à l'abbaye de Fécamp la seigneurie de Villers-Saint-Paul, qui dépendait du comté de Senlis, afin que les religieux prient pour l'âme de son père et celle de sa mère, apparemment décédée (27). il est probable qu'à cette époque la collégiale Saint-Frambourg était construite.

III — HISTOIRE DE LA COLLE-GIALE GOTHIQUE

La collégiale a toujours été l'objet des libéralités royales. Les douze chanoines étaient à la nomination du roi : ils élisaient le doyen, sauf investiture royale (28). La trésorerie était un bénéfice très recherché et qui fut conféré à plusieurs personnages importants (29). A diverses reprises les souverains eurent à confirmer que Saint-Frambourg était une église royale, et entièrement libre, à la manière de Sainte-Geneviève et de Saint-Martin-des-Champs à Paris (30). Le chapitre, qui ne relevait donc que du roi pour le temporel, se

prétendait exempt de la juridiction épiscopale et soumis directement au Saint-Siège (31). Il exerçait lui-même sa justice sur ses clercs et ses serviteurs (32), ainsi que sur ses sept maisons canoniales (33). Au milieu du XIIº siècle, l'église d'Adélaïde tombait en ruine, et les chanoines demandèrent à Louis VII, la permission d'exposer leurs reliques afin d'obtenir des aumônes pour sa reconstruction (pièce justificative nº 2). Mais il est à supposer que, comme pour la cathédrale 25 ans plus tôt les travaux étaient déjà commencés depuis quelques années lorsque les chanoines firent cette démarche auprès du roi, en 1177. En dépit de cette protection royale, et de la sollicitude papale, les travaux n'avancèrent que lentement, et au milieu du XIIIº siècle, l'église n'était pas terminée. La vie des chanoines s'était alors beaucoup relâchée puisqu'en 1245 le légat du pape Eudes, évêque de Tusculum, dut réformer le chapitre (34), et obliger les chanoines à résider au moins six mois : « sanctificationem vestram desolatam invenimus renovare ». Ces paroles du légat autorisent à penser que le zèle des chanoines envers leur église s'était également relâché. Cette situation, aggravée par un manque de ressources certain, provoqua l'intervention du pape Alexandre IV qui, en 1257 et en 1258, accorda des indulgences à ceux qui



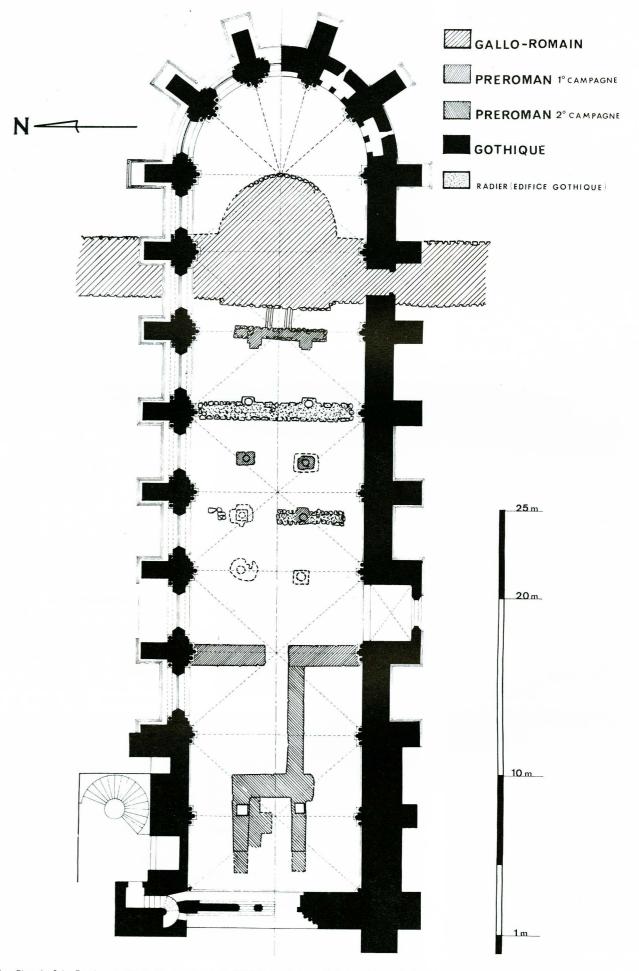


Fig. 4 - Plan de Saint-Frambourg, d'après le plan de M. Y. BOIRET, Architecte-en-Chef des Monuments Historiques.

somptueuse » (pièce justificative n° 3), et celle de l'évêque de Meaux qui, en 1259, publia ces deux bulles dans son diocèse (35). Ensuite il n'y a plus de textes permettant de fixer la fin des travaux. Tout au plus sait-on qu'au XVIº siècle les chanoines firent faire, ou refaire, le dallage et les stalles (36). A la Révolution, Saint-Frambourg fut convertie en Temple de la Raison avant d'être vendue comme bien national le 3 floréal an 6 (37). Un certain nombre de ses chapiteaux et de ses colonnettes furent alors enlevés, le clocher en partie démoli et le portail mutilé. Elle fut affectée à des usages divers jusqu'en 1973 où M. et Mme Cziffra l'achètent et entreprennent de la restaurer. Elle est classée monument historique depuis 1914 (38).



Fig. 5 - L'église, vue du Nord-Ouest. Etat avant 1974.



Fig. 6 - L'intérieur de l'église, vue de l'Est. Etat avant 1974.

IV. CRITIQUE D'AUTHENTICITE

a) Les restaurations

Les Archives Départementales de l'Oise conservent un devis de réparations à effectuer dans les églises, maisons canoniales et fermes dépendant du chapitre de Saint-Frambourg, établi en 1770 (39). Dans la chapelle Saint-Frambourg elle-même, il faut re-

faire le pavé de la nef, replacer les pierres tombales, rejointoyer les pierres de taille des murs, retirer les meneaux de pierre des fenêtres du chœur, pour la plupart cassés, et les remplacer par des barres de fer, remettre des plombs neufs aux vitraux. La couverture, pourrie sur toute sa longueur, est à remplacer et quelques pièces de charpente doivent être reprises en sousœuvre. Les contreforts de l'abside et du clocher sont en mau-

rations n'ont pas été effectuées, d'abord parce que les dessins de R.J. Johnson (40) montrent qu'en 1850 la toiture de la nef n'existe plus (celle de l'abside s'effondrera en 1914) (41), enfin parce que le devis des travaux à effectuer à Saint-Frambourg, pour en assurer la conservation, en 1904, par Ch.A. Potdevin, Architecte des Monuments Historiques, est pratiquement le même que celui de 1770 (42). En fait, la véritable restauration de Saint-Frambourg a commencé en 1974. Il a fallu en premier lieu aménager une « crypte » archéologique où sont visibles les vestiges de l'édifice pré-roman et une partie de la tour et du rempart gallo-romains. Un escalier moderne, bâti dans le clocher, permet d'accéder à cette « crypte », ainsi qu'aux parties supérieures des ruines de ce clocher, l'escalier à vis médiéval ayant été condamné à cause de son étroitesse. Le sol, qui avait été abaissé d'environ un mètre pour être de niveau avec la rue, et faciliter ainsi le passage des chevaux lorsque la chapelle servait de manège, a presque retrouvé son emplacement d'origine (43). Les voûtes et les murs, qui avaient été blanchis à la chaux en 1777, ont été lavés à l'eau pure (44). La voûte de la troisième travée a été consolidée. Presque toutes les colonnettes ont été remplacées, celles

vais état. Il semble que ces répa-

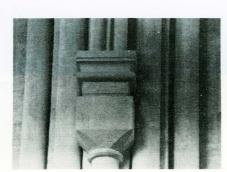


Fig. 7 - Parcelle de base du XIIe siècle, restée en place

encadrant les fenêtres sur toute la hauteur et les faisceaux de trois jusqu'à la dix-septième ou dix-huitième assise, c'est-à-dire sur quatre mètres de hauteur environ. Le profil des bases, et de leurs socles, a pu être reconstitué (45) grâce à une toute petite parcelle restée en place au fond de l'abside (Fig. 7), ainsi qu'aux relevés faits par R.J. Johnson (46) en 1850, et par E. de Baudot en 1869 (47). De simples blocs épannelés ont remplacé les chapiteaux vendus au XIXº siècle (Fig. 8 et 9). Seuls, deux chapiteaux manguant à la retombée des arcs formerets, dans l'abside, ont été mis en place après avoir été sculptés. Des verrières, trés simples, ont été posées à la place des planches de bois qui obturaient les fenêtres, dont le réseau du XVI° siècle avait, lui aussi, disparu (Fig. 10). Nous possédons quelques dessins sommaires de ce réseau, mais sa restitution n'est pas envisagée. La niche semi-circulaire à l'extrémité de l'abside a été modifiée pour prendre la forme des armoires à reliques ménagées dans l'épaisseur des murs, tout autour de l'abside (48).

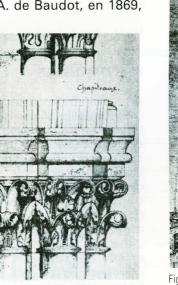
Ni la restauration de l'extérieur de la chapelle, ni celle du clocher, n'ont encore été entreprises. Seules quelques réparations de première urgence ont été faites aux contreforts de la façade.

Aucune restitution abusive n'a été commise, si ce n'est toutefois une erreur dans la position des socles des colonnettes. Tous, sans exception, ont été posés de biais, alors que dans l'abside ils étaient disposés frontalement, et que, dans la nef, une alternance régnait, comme le prouvent les relevés du XIXº siècle. Les chapiteaux à l'état de bloc épannelé ne nuisent pas à l'esthétique de la chapelle, mais respectent la simplicité de ses lignes. Dans son ensemble, cette restauration nous semble avoir été menée sobrement, quoique un peu hâtivement pour éviter certaines erreurs.



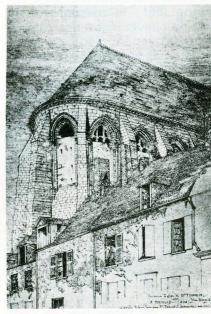
b) Critique des documents

Avant d'entreprendre l'étude détaillée du monument, plusieurs erreurs sont à signaler : tous les manuels reproduisent le plan établi par A. de Baudot, en 1869,



pour les Archives de la Commission des Monuments Historiques; or ce plan ampute Saint-Frambourg d'une travée double, et réduit ainsi à trois le nombre des travées. D'autre part, à la suite de l'abbé Muller (49), la hauteur sous voûte de l'édifice a été portée à 22 mètres au lieu de 14 mètres. En réalité, 22 mètres était la hauteur totale lorsque la toiture existait encore. Enfin, la pose de la première pierre est attribuée de façon unanime à Louis VII, mais le doyen Ebroin (50) n'en fait pas mention lorsqu'il décrit l'exposition des reliques en 1177. Il nous semble que, dans la mesure où il donne des détails assez précis sur cette cérémonie, il aurait parlé de la pose de la première pierre si celle-ci avait eu lieu au même moment. Quant à l'année, les avis sont partagés : pour la plupart, c'est 1177, mais d'autres parlent de 1147, sans justifier toutefois cette date (51). Il est certain que le nécrologe de Saint-Frambourg rapporte la mort de Louis VII en ces termes (52): « 14 Cal. octob. obiit Ludovicus rex bonus et pius qui primum lapidem posuit in fundamento ecclesiae b. Frambaldi ». Mais il ne reste qu'une copie du XVIIIe siècle de ce nécrologe. Il n'est donc pas impossible que le copiste ait ajouté cette mention par fidélité à la tradition. On pourrait donc, à l'examen des textes, situer le début de la reconstruction de l'église entre

■ REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'OISE Nº 20/1980



1147 et les environs de 1177.

Fig. 10 - Abside de Saint-Frambourg, vue du Nord-Est. Dessinée par R.J. JOHNSON en 1850. (Cl. Archives photographiques, Paris).

I. DESCRIPTION

Les fouilles ont révélé un simple rectangle composé d'une nef séparée de bas-côtés par des colonnes (Fig. 4).

L'édifice est bâti perpendiculairement à l'enceinte gallo-romaine et à très faible distance du rempart (53). Le chevet plat est flanqué à l'ouest de deux pilastres et contrebuté à l'est par un massif de maconnerie en blocage. L'élévation est arasée à 1,60 m audessus du niveau de circulation (Fig. 11, 13 et 14). Le sol est en plâtre entre le mur du chevet et les premières colonnes, mais couvert d'un dallage posé sur un mortier sablonneux ailleurs (54) (Fig. 15). Cinq colonnes subsistent et leur espacement est d'environ 3,30 du nord au sud et de 3,10 à 3,20 m d'est en ouest ; ce sont des colonnes à tambours, enduites de plâtre sur toute leur surface et incisées de graffiti, reposant sur des socles rectangulaires (Fig. 17).

Plusieurs éléments permettent de dater cet édifice du dernier quart du X° siècle ou du début du XIº. En premier lieu, le réemploi systématique de morceaux d'architecture gallo-romaine: les tambours des colonnes ont été empruntés à des monuments antiques et certains ont été retaillés dans des blocs d'origine ancienne (55); la maconnerie du mur de chevet inclut des pastoureaux provenant d'édifices galloromains et son épaisseur est de 0,80 m, dimension courante pour les murs des édifices construits au nord de la Loire à l'époque pré-romane (56). La baie percée dans le mur occidental présente des joints rubanés (57). Le décor peint sur les deux pilastres du chevet (Fig. 20) confirme la datation des environs de l'an mil : les lettres capitales, les personnages et les couleurs font situer ces fresques (58) avant le milieu du XIº siècle. Il ne fait aucun doute, à l'examen de ces indices archéologiques, qu'il s'agisse de la chapelle de la reine Adélaïde. Ces indices ne suffisent pas pour restituer de façon précise l'édifice, mais ils permettent d'envisager trois hypothèses.

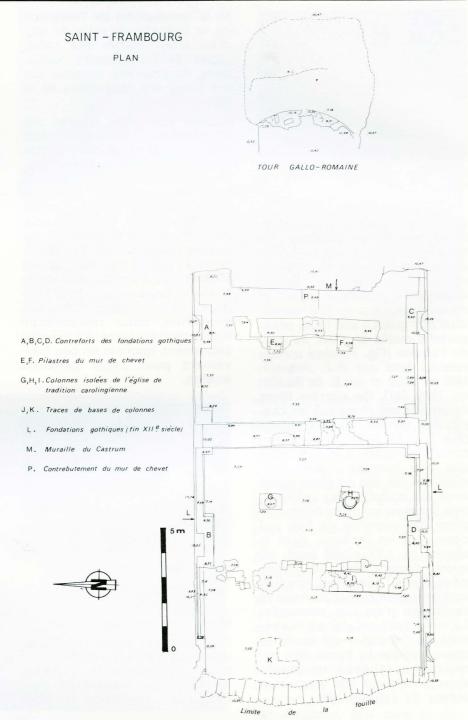


Fig. 11 - Plan du 1er édifice. « Lever photogrammétrique » effectué par la Société Wild-Paris.

II. HYPOTHESES

a) La chapelle était un édifice très modeste et les fouilles l'ont mise au jour entièrement. Nous en connaissons la longueur, 19 m, mais nous ne pouvons qu'estimer sa largeur car les cavées des fondations gothiques ont tranché les murs nord et sud (59); selon les pratiques du Haut Moyen Age, elle était sans doute deux fois plus longue que large et elle ne s'étendait vraisembablement pas au-delà des fondations gothiques. L'absence de transept n'est pas surprenante,

car de nombreuses petites églises en étaient dépourvues. Les chevets plats étaient fréquents dans les édifices ruraux, surtout dans le nord et l'est de la France, et en lle-de-France, dès les débuts du XIe siècle, et la nef était souvent flanquée de bascôtés, même dans les simples églises rurales. Cette nef devait être charpentée, et les bas-côtés étaient peut-être voûtés (60). Les substructions de ce qui semble avoir été un clocher-porche (Fig. 4), s'appuient contre le mur occidental de la chapelle; il s'agit d'une adjonction, car les maçon-



Fig. 12 - Vue générale de la fouille. (Cl. D. VERMAND).

neries ne sont pas liées, qui a dû avoir lieu dans le courant du XIº siècle ou même au XIIº (Fig. 18). L'extrémité de cette construction semble coïncider avec l'emplacement de la façade de l'église gothique (61).

b) Cette chapelle a été édifiée juste dans l'axe de la tour de l'enceinte gallo-romaine (62) et à 1,10 m d'elle (photo 16). Il est surprenant qu'on n'ait pas songé à réutiliser cette-tour alors que partout ailleurs à Senlis elles ont été récupérées chaque fois que cela a été possible (63). Ces tours, rondes à l'extérieur et carrées à l'intérieur, étaient pleines jusqu'à la hauteur des courtines, c'est-à-dire sur une hauteur de 7 mètres. La partie évidée de la tour est à 4 mètres du sol de la chapelle (64); une disposition semblable à celle de Saint-Philbert-de Grandlieu, à savoir une abside surhaussée, qui, ici, se serait trouvée dans la tour, paraît donc impossible (65).

c) Mais il se peut que l'abside située dans la tour ait été celle d'une église élevée au-dessus d'une crypte. R. Branner émet une hypothèse sembable pour la

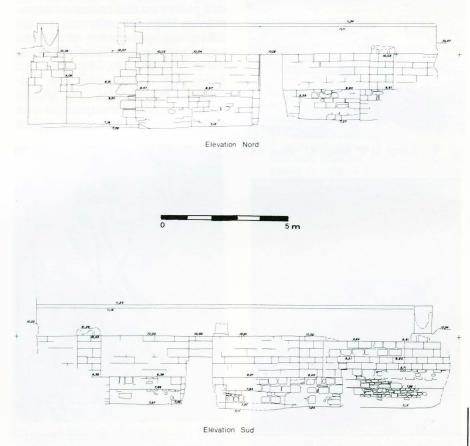


Fig. 13 - Elévation du 1e édifice. « Lever photogrammétrique » effectué par la Société Wild-Paris).



Fig. 14 - Arasement des structures du 1st édifice. Au fond, la tour gallo-romaine arasée elle aussi. (Cl. D. VERMAND)

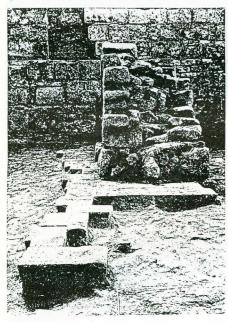


Fig. 15 - Dallage du 1^{er} édifice. (Cl. Service des Fouilles)



Fig. 16 - Dégagement de la tour gallo-romaine. (Cl. D. VERMAND).

cathédrale du XIº siècle à Bourges (66), dont l'emplacement par rapport à la muraille gallo-romaine est identique à celui de Saint-Frambourg. De plus, une abside de 6,50 m de diamètre est amplement suffisante pour un vaisseau d'une largeur estimée à 10 m (67). Plusieurs éléments pourraient donner à penser que les restes de la chapelle d'Adélaïde sont ceux d'une crypte : à la fin du X° siècle et au début du XI°, les supports sont des piliers ou des colonnes appareillées (68); les colonnes monolithes ou provenant d'édifices antérieurs sont fréquentes, mais dans les cryptes, comme par exemple dans celle de l'église Saint-Nicolas de Maule (69). Pour pouvoir supporter une chapelle supérieure, cette crypte



Fig. 17 - Personnage tenant une épée. Photographie d'un moulage de graffito relevé sur une colonne. (Moulage et photo Serge RAMOND).

devait être voutée; or, comme nous l'avons déjà dit, le sol de la tour se trouve 4 mètres audessus de celui de la « crypte » : l'établissement de voûtes d'arêtes est donc possible (70). Cependant les colonnes semblent un peu faibles pour pouvoir les porter (71). Il faut tenir compte aussi de la présence d'un départ d'escalier à l'extrémité sud du mur occidental, escalier qui aurait permis l'accès à cette crypte (Fig. 19).

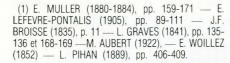


Fig. 18 - Jonction du mur occidental du 1^{er} édifice et des substructions du « clocher-porche ».

Le niveau de circulation se trouvant 2,50 m plus bas que le sol actuel au nord de l'édifice, et 1,35 m au sud, indique que cette crypte devait être à moitié enterrée; mais pourquoi ne pas l'avoir adossée à la tour et pourquoi lui avoir donné d'aussi vastes dimensions?

Que Saint-Frambourg ait eu l'extrême simplicité des édifices ruraux construits au début du XIº siècle en Ile-de-France semble le plus probable, sans que l'on puisse toutefois exclure complètement les autres hypothèses; si l'édifice n'a pas été accolé à la tour, c'est peut-être parce qu'elle était encore utilisée et qu'il fallait un passage pour y accéder.

La partie consacrée à Saint-Frambourg gothique paraîtra dans le nº 22 ainsi que la bibliographie relative aux deux articles



(2) Testimonium authenticum de revelatione reliquiarum ecclesiae Sancti-fraxbaldi anno 1177 idibus maii dans: Afforty I, 142 et XIV, 496 — Gallia christiana X, col. 1474 — Labbe II, 559 — Recueil des Historiens des Gaules et de la France, XIV, col. 484.

(3) Un chantier de fouilles préalable aux travaux de restaurations projetés par M. G. CZIFFRA a été ouvert le 20 février 1974 par la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Picardie, sous la direction de M. J.M. DESBORDES.

(4) E. MULLER — Guide de Senlis. Promenade par les rues et monuments. Soc. d'Hist. et Arch. de Senlis (1973)

 Monographie des rues, places et monuments de Senlis (1880-1884).

(5) G. FOURNIER — L'Occident de la fin du V° siècle à la fin du IX° siècle. Collection U.-A. COLIN (1970), p. 321.

(6) En 885-886 les reliques de St Corneille de Compiègne furent transférées à Senlis. M.G.H. poetae latini, tome IV p. 239. C'est aussi une des hypothèses émises pour expliquer la présence des reliques de St Frambourg à Senlis.

(7) M. PACAUT (1964) pp. 119 et 147.

(8) E. VIOLLET LE DUC (1854-1869), t 2, p. 423 — I; Hacker-Sück (1962), p.220.

(9) Ph. LABBE (1657), t. 2, pp. 559-560: éloge de Saint-Frambourg copié sur l'ancien bréviaire de Senlis. AA. SS. août, t 3, pp. 300-301: éloge de Saint-Frambourg tiré de Ph. LABBE. ms 1730, fol. 167 conservé à la bibliothèque Mazarine: passiones et vitae plurimorum sanctorum. Ce manuscrit, du XVIIIe siècle, provient de la bibliothèque, de l'abbaye Saint-Victor de Paris.

(10) J. JOLLAIN (1676), pp. 28-29.

(11) J.B.N. BLIN (1873), p. 269.

(12) Le moine HELGAUD est mort en 1048.

(13) Pat. Lat. t. 141, col. 903 à 935: Epitoma vitae Roberti Regis Recueil des Historiens des Gaules et de la Fance, X, col. 104: Epiţoma vitae Roberti Regis E. POGNON (1947), pp. 235-264.

(14) Afforty I, 419 et XI, 7124. Copie du manuscrit de la bibliothèque de M. PETAU, conseiller au Parlement de Paris. Afforty III, 1563. Archives de l'Oise G 7638.

(15) J.B.N. BLIN (1873), p. 260. — J. COLOMB (1688), p. 43. — A. le CORVAISIER de Courteilles (1648), pp. 134-135. — P. PIOLIN (1851), t. 3, pp. 399-400. — A. GUILLOIS (1843), t. 2, p. 478.

(16) voir note (6) sur les reliques de Saint-Corneille.

(17) A. le CORVAISIER de Courteilles (1648), p. 135. — A. GUILLOIS (1843), t. 2, p. 478.

(18) Ces trois reliques sont effectivement mentionnées par EBROIN dans l'inventaire du trésor de la chapelle Saint-Frambourg en mai 1177. Afforty XIV. 496.

(19) J. JOLLAIN (1676), p. 23.

(20) F. LOT (1903), pp. 200-201.

(21) P. LOUVET (1631-1635), t. 2, p. 14: « Saint-Framboux, fondée selon aucuns par le Roy Charlemagne et selon les autres par la mère du roy Robert ».

(22) J. VAULTIER (1958), p. 393 : « Saint-Frambourg qui est une chanoinerie et trésorerie qui a grands privilèges, accordés des rois Clovis et autres, comme plus amplement appert par leurs chartes ». Nous n'avons trouvé aucun document antérieur à 1069.

(23) J.P. VAULTIER (1578), p. 393.



Fig. 19 - Mur occidental du 1er édifice, vu de l'Est. (Cl. Fondation Cziffra).

(24) Ch. JAULNAY (1648), chap. 12, p. 45.

(25) J.M. DESBORDES (1975), pp. 46-60.

(26) La superficie de SENLIS aux III[®] et IV[®] siècles est une des plus réduites de la Gaule avec Périgueux et Châlons-sur-Marne: 6 hectares et 38 ares. Pour comparaison: Beauvais 10 hectares, Soissons 12, Reims de 20 à 30 dans: F. VERCAUTE-REN (1934), p. 355.

(27) Gallia Christiana XI, col. 206. — DURUEL (1734) fol. 171, — J. MABILLON, Annales O.S.B. (1703-1739), t. 4, p. 184.

(28) Charte de Louis VI en 1109 dans A. Luchaire (1890), numéro 83, — Archives de l'Oise G 7635.

(29) Le trésorier de Saint-Frambourg était aussi chapelain du roi et souvent chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

(30) Charte de fondation de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis en 1069 : « ex consuetudine et more aliarum ecclesiarum ad reges pertinentium, scilicet Sancti Frambaldi, sanctique Martini Parisiensis et S. Genovesae Virginis liberam facerem ». Dans : archives de l'Oise H 520. — M. PROU (1908, p. 120, numéro XLII — Gallia Christiana, inst. X, col. 206.

L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs était considérée comme « libre », bien que prieuré clunisien, car elle ne relevait pas de la juridiction de l'évêque de Paris.

(31) En 1217 le pape Honoré III prend la collégiale sous sa protection. Dans: Afforty III, 375 et XV, 329. — Pressuti (1888-1895), t. 1, numéro 551.

(32) Archives de l'Oise H 320. — A. LUCHAIRE (1890), numéro 446. — Gallia Christiana, X, inst. col. 428.

(33) Afforty II, 1137

(34) Afforty VII, 3764 à 3766. — M. PACAUT (1964), p. 104. — E. MULLER (1880-1884), p. 166.

(35) Afforty I, 522. — III, 1520 et 1532. Nous n'avons pas trouvé trace de ces bulles dans les registres pontificaux, mais leur authenticité ne nous semble pas devoir être mise en doute.

(36) Ces travaux ont été effectués en 1543. Dans : Afforty II, 1512.

(37) Archives de l'Oise 1Q3 734, procès-verbal numéro 238.

.(38) Journal Officiel du 18 avril 1914. Mais Saint-Frambourg est déjà mentionnée en 1862 sur la liste des monuments importants considérés comme prioritaires. (39) Archives départementales de l'Oise G 7751.

(40) R.J. JOHNSON: Specimens of early French architecture...

(41) Archives de la commission des Monuments Historiques — Saint-Frambourg: 1et dossier 1903-1924

(42) Archives de la commission des Monuments Historiques : devis de 1904.

(43) Il devrait être 25 cm plus bas.

(44) En 1777, les chanoines de la cathédrale de Senlis passent un marché avec un italien Dominique BORANY qui « est occupé à blanchir l'église Saint-Frambourg » dans : M. AUBERT (1910), p. 38. — Archives de l'Oise G 2377, fol. 65.

(45) Les bases remplacées présentent toutes le même profil très schématique : mais les bases des colonnettes des fenêtres et des formerets, qui étaient encore en place, montrent une évolution des profils très sensible des parties orientales vers les parties occidentales

(46) R.J. JOHNSON: Specimens of early French architecture...

(47) A. de BAUDOT : Archives de la commission des monuments historiques. Il ne nous a pas été possible de vérifier la fidélité des modénatures actuelles.

(48) C'est M. AUBERT qui date cette niche du XVI^e siècle sans donner ses raisons. Il est possible que ce soit à cause du jugement dernier, peint à l'intérieur de cette niche, et qu'il a décrit. Nous ne le connaissons pas. — M. AUBERT (1912), pp. 92-97.

(49) E. MULLER (1880-1884), pp. 159-171.

(50) EBROIN en 1177 : testimonium authenticum op. cit. note 2.

(51) J.F. BROISSE (1835), p. 13.

(52) Afforty II, 908.

(53) à 1,50 m du rempart et à 1,10 m de la tour.

(54) Le dallage a été presque complètement récupéré lors des travaux du XII° siècle et il n'est plus visible qu'à quelques endroits.

(55) Certains tambours présentent en effet des trous de louve.

(56) J. HUBERT (1964), pp. 5- 26.

(57) Les fouilles dans la chapelle Saint-Symphorien à Saint-Germain-des-Prés ont révélé également une maçonnerie à joints rubanés.

- (58) J.M. Desbordes (1975), pp. 57-58. Les fresques ont été restaurées et à cette occasion le laboratoire de Champs-sur-Marne a effectué des prélèvements et procédé à des analyses.
- (59) Jusqu'à présent aucun sondage n'a été fait au nord et au sud de l'édifice gothique.
- (60) J.M. DESBORDES estime la hauteur sous charpente de la nef à 3,50 m.
- (61) L'aménagement récent du sous-sol a complètement boulversé cette partie.
- (62) Cette chapelle se trouve donc de biais par rapport à l'axe de l'édifice gothique.
- (63) A l'hôtel de Vermandois, et à celui de la chancellerie, à la cathédrale au château royal. Nous remercions D. VERMAND de nous avoir indiqué cette utilisation des tours à Senlis.
- (64) La tour est maintenant arasée à 3 mètres audessus du sol de la chapelle ; cette démolition sur un mètre de hauteur de la partie pleine de la tour ne s'est faite que lors de la construction de l'édifice gothique car les pierres ont servi, comme les fouilles l'ont montré, à remblayer le fossé de l'enceinte.
- (65) A Saint-Philibert de Grandlieu, c'est la présence d'une crypte à demi-enterrée sous le chevet qui a entraîné cette disposition; mais l'abside n'est surélevée que de 2,60 m par rapport au chœur. R. de LASTERYE (1909).
- (66) R. BRANNER (1962), pp. 26-35. R. BRANNER signale qu'à Bourges également, Notre-Dame-de-Sales a encore son abside dans une des tours du rempart, p. 35, note 2.
- (67) A Bourges, les tours gallo-romaines mesuraient 10 m de diamètre et la largeur du chevet de la cathédrale était d'environ 15 m. On voit donc que le rapport est sensiblement le même à Bourges et Senlis.
- (68) A Montierender à la fin du Xº siècle, à Vignory au milieu du XIº, les supports sont des piles rectangulaires appareillées. Dans la nef de Saint-Nicolas de Maule ou de Saint-Philibert de Tournus ce sont des colonnes appareillées.
- (69) P. COQUELLE (1905), pp. 59-93.
- (70) A Maule, la hauteur sous voûte est 2,80 m.
- (71) Elles n'ont que 0,45 m de diamètre. Pour comparer : les colonnes de la crypte de Maule ont 0,95 m de diamètre.

PIECES JUSTIFICATIVES

1. J.P. Migne, Patrologiae cursus completus, t. 141, col. 917.

Helgaud : Epitoma vitae Roberti Regis.

Mater quoque ejus supradicta Adhelaidis, admiranda satis in sancta devotione regina, fecit monasterium sancti Frambaldi in civitate Silvanectensi, ubi duodecim ad serviendum Domino clericos misit et de quibus viverent abunde subministravit.

2. P. Labbe, Novae Bibliothecae librorum manuscriptorum, t. 2, p. 560.

Ebroin : testimonium de revelatione Reliquiarum S. Frambaldi abbatis, jussu Ludovici VII Regis Francorum eodemque praesente

In nomine sanctae et individuae

peracta.

Trinitatis, amen. Ego Ebroinus Dei voluntate decanus, Hilduinus thesaurarius, Odo cantor, et totus pariter clerus S. Frambaldi Silvanectensis. Quoniam expedit ecclesiasticis maxime personis diligere decorem domus Dei, nos videntes ecclesiam nostram vetustatis quodam senio acclinantem, et structurae veteris ignobilitatem despicabilem, in Domini confidentes subsidio, renovandi causa et ampliandi, ausum sumpsimus de thesauro SS. Reliquiarum, tantum a domino Rege percepta licentia revelandi eas. Dominus quidem noster et ecclesiae patronus pater Ludovicus superlaudavit propositum, et reliquias videri voluit sub testimonio religiosorum. Regiis ergo literis evocatos, abbatem Karoliloci, abbatem Longi-Pontis, abbatem Fuscinaci, qui fuit noster thesaurarius, ad diem habuimus; et in quodam secretario, sub praesentia etiam domni episcopi Silvanec-

tensis Henrici, Simonis Melden-

sis episcopi, et attestatione char-

tularum per singula, invenimus reliquias sanctas multo plures et digniores quam sperabamus. Rex autem plurimum laetus super hoc effectus est, et constituit diem idus maii, quo, posthabitis aliis negotiis, destinavit venire, suaque praesentia ecclesiam et reliquias honorare; sed et tanti seminarii ostensionem generaliter cuicumque praecepit interim denuntiari. Visum est ipsas reliquias nominatim debere exprimi, scilicet corpus B. Frambaldi abbatis et confessoris, corpus Gerbaudi episcopi et confessoris, brachium B. Evrulfi abbatis et confessoris, corpus B. Laudovenae Reginae Francorum, corpus B. Bertae, corpus B. Baumiri abbatis et confessoris.

Anno itaque Dominicae incarnat. MCLXXVII, die praefixa, cum domino Rege affuerunt episcopi, domnus Henricus episcopus Silvanectensis, domus Simon Meldensis, et cum his et magnatibus viris et populo copioso, dominus Rex reliquias extra civitatem devote et cum magna reverentia



Fig. 20 - Fresque du pilastre méridional. (Cl. D. VERMAND).

deportans, usque ad locum eminentem secutus est : ubi, divina providentia ordinante, sermonem fecit domnus Petrus S.R.E. presbyter cardinalis titulo S. Chrysogoni et sedis apostolicae legatus, qui auctoritate beatorum apostolorum Petri et Pauli, et sanctae Romanae ecclesiae atque episcoporum qui aderant, congregato populo et omnibus innovationem ecclesiae juvantibus indulsit vota trangressa, peccata oblita, et poenitentiarum partem septimam. Sed et postae archiepiscopus Remensis Willelemus, sedis apostolicae legatus, nobiscum indulgentius agens, quintam partem poenitentiarum dimisit.

3. Ch.-F. Afforty, Collectanae Silvanectensia, t. 1, p. 522.

Alexander Episcopus servus servorum Dei Universis Christi fidelibus per Silvanectensem, Parisciensem et Melvacensem civitates et dioceses constitutis salutem et apostolicam Benedictionem...

...Cum igitur sicut Dilecti Filii Decanus et Capitulum Ecclesiae Sancti Frambaldi Silvanect. sua nobis petitione monstrarunt ipsi Ecclesiam ipsam a longis retroactis temporibus aedificare caperint opere sumptuoso nec ad consummationem ipsius propriae supportant facultates universitatem vestram rogamus et hortamur in Domino in remissionem vobis peccaminum injugentes quatinus de bonis vobis a Deo collatio pias ad hoc eis eleemosinas et grata charitatis subsidia erogetis ut per subventionem vestram dictum opus valeat consummari et vos per hoc et alia bona quae Domino inspirante ad aeterna felicitatis guadia perve-

Datum Viterbii 3º calendas Junii Pontificatus nostri anno tertio.